



Info-documentation

Rubrique : « Nous avons lu pour vous »

« PLFSS 2008 : quel impact pour les établissements »

Un dossier complet sur le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2008.

Une fois de plus, l'objectif est de réduire le déficit du régime général en le ramenant à 8,9 milliards d'euros l'année prochaine. On ne s'étonnera donc pas que le PLFSS propose de nouvelles mesures d'économies et des recettes supplémentaires qui affecteront notamment les assurés sociaux.

Un projet qui cristallise les protestations : l'instauration des franchises pour financer la lutte contre la maladie d'Alzheimer, les soins palliatifs et le cancer. D'autres dispositions sont contestées et qui ont fait l'objet de manifestations et d'un accord sur l'intention de revoir la carte de la démographie médicale mettant en cause l'implantation de liberté d'installation des médecins, et la généralisation de la tarification à l'activité (T2A) pour le financement des établissements de santé.

Quelques points :

- *La date butoir du 32/12/2007 pour le conventionnement tripartite est maintenue. Ce qui implique la mise en place pour les EHPA non conventionnés **d'un tarif forfaitaire d'ordre public**. Les autorités de tarification leur fixant des objectifs à atteindre.*
- *Particularité des logements-foyers : Le PLFSS 2008 **assouplit les modalités de tarifications qui ont été récemment réformés** (GMP supérieur à 300 et si le nombre de résidents en classe 1 et 2 ne dépasse pas 10% de leur capacité autorisée. La date butoir du 31/12/2007 ne sera pas reportée.*
- *Du côté de la CNSA son **champ de compétences élargi** à la création de places nouvelles en établissements et services médico-sociaux. (250 Millions d'euros). Les crédits seront reportés et resteront utilisables pour 2008.*
- *Le PLFSS pour 2008 prévoit une **accélération** de la mise en œuvre de la T2A (passage en 2008 et non en 2012 à 100% pour le financement des activités de médecine, chirurgie, obstétrique qui étaient en dotation globale) . **Suppression** de la dotation annuelle complémentaire (DAC) qui*

permettait d'amortir les effets de la T2A .Précision sur la nature des groupements de coopération sanitaire (GCS) : elle concerne la gestion des moyens, le champ des activités de soins, la gestion des activités médico-techniques et logistiques, la gestion de pôles inter-établissements, les projets d'investissement ou le système d'information hospitalier.

TSA Hebdo n°1133 du 19/10/2007 (pages 13 à 19)

Auteur : Sybilline CHASSAT-PHILIPPE

« Audit sur l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique »

La circulaire du 13/12/2004 , relative à la mise en œuvre du Programme National de Lutte contre les Infections Nosocomiales 2005-2008, accorde une place importante à la désinfections des mains et prévoit le suivi de la consommation des solutions hydro-alcooliques . Dès 2004, l'Hôpital local de Poligny (39) programmait un audit sur l'utilisation de ces solutions. Retour d'expérience.

La Revue de l'infirmière n°134 – Octobre 2007 (pages 48 à 50)

Auteurs : Martine PETETIN Infirmière hygiéniste

Sophie WACQUIER Pharmacienne, Présidente du CLIN

« Morphine et personnes âgées »

Les situations, en médecine gériatrique, où l'on a recours à la morphine sont fréquentes. Ce n'est pas l'étiologie de la douleur qui prévaut mais son niveau d'intensité. Il faut être actif et efficace vis-à-vis de la douleur mais également prudent face à ce malade âgé douloureux et fragile. Il conviendra d'être actif dans la prise en charge de la douleur intense sans hésiter à recourir à la morphine en respectant des règles simples d'adaptation posologique et de réévaluation rapprochée.

La Revue de Gériatrie Tome 32 n°7 Septembre 2007 (pages 501 à 507)

Auteur correspondant : Dr Alain JEAN

E-mail : alain.jean@brc.aphp.fr

« Evaluation de la compréhension des prescriptions médicales par les personnes âgées »

Les personnes âgées sont les plus exposées aux accidents iatrogènes médicamenteux. La compréhension des prescriptions médicales est une condition indispensable à l'adhérence au traitement.

Une recherche a été menée auprès de personnes âgées en bonne santé et de malades atteints de la maladie d'Alzheimer.

Cette recherche a été soutenue par la Fondation Médéric Alzheimer et par l'Union des Associations France Alzheimer.

La Revue Gériatrie Tome 32 n°7 Septembre 2007 (pages 537 à 544)

Auteur correspondant : Dr Emmanuel MONTFORT

E-mail : emmanuel_montfort@hotmail.com